

Riviera-Chablais

Les Veveysans invités à une répétition dans l'arène

Fête des Vignerons
Pour compenser les nuisances des préparatifs, une élue demandait bien plus: un billet gratuit par habitant. «Trop coûteux» pour la Confrérie

«Un geste important pour les Veveysans» mais en même temps «une demi-mesure». La conseillère communale Caroline Gigon (PS) alterne entre satisfaction et frustration en commentant la réponse de la Municipalité à son postulat du 13 septembre. Son texte suggérait que chacun des 20 000 habitants de Vevey se voie offrir un billet gratuit pour l'une des 20 représentations de la Fête des Vignerons (18 juillet-11 août) pour compenser les nuisances occasionnées par les préparatifs.

Dans ses négociations de décembre avec la Confrérie des Vignerons, l'Exécutif a obtenu que chaque Veveysan puisse assister à une répétition dans l'arène de la place du Marché. «Un geste plutôt généreux, considère Frédéric Hohl, directeur exécutif de la Fête des Vignerons. Nous l'avions du reste proposé spontanément. Je n'avais même pas eu vent de l'intervention de Mme Gigon.»

Le résultat reste toutefois loin de l'espoir initial de la socialiste. «Offrir un billet à chaque habitant n'est pas possible au vu du coût

d'une telle mesure pour la Confrérie», tranche la syndique Verte Élina Leimgruber. À 200 fr. de prix moyen par billet, on parle d'un manque à gagner potentiel de 4 millions de francs. «Sur un budget de 100 millions, cela ne me semblait pas insurmontable», juge Caroline Gigon.

La socialiste avait même évoqué un plan B: une répétition générale réservée aux Veveysans. «Le calendrier ne le permet pas», reprend la syndique. Ce privilège restera donc limité à l'entourage des figurants et des bénévoles qui peuvent inscrire deux proches pour l'une des répétitions générales des 13 et 16 juillet.

500 entrées par répétition

Dès lors, les répétitions ouvertes au public se dérouleront entre le 21 mai et le 5 juillet, à 19 h du mardi au vendredi et à 13 h ou 17 h les samedis et dimanches (pas de répétitions les lundis, ni à l'Ascension et à Pentecôte). Soit 51 répétitions d'une durée de trois heures. Une accréditation est parvenue à chaque habitant ces jours. Quelques 500 places par répétition sont à prendre dans les secteurs B et C (côté lac), les seuls accessibles aux dates concernées compte tenu de travaux dans les autres. «Par conséquent, les personnes à mobilité réduite ne pourront pas y accéder», regrette la Municipalité.

Karim Di Matteo

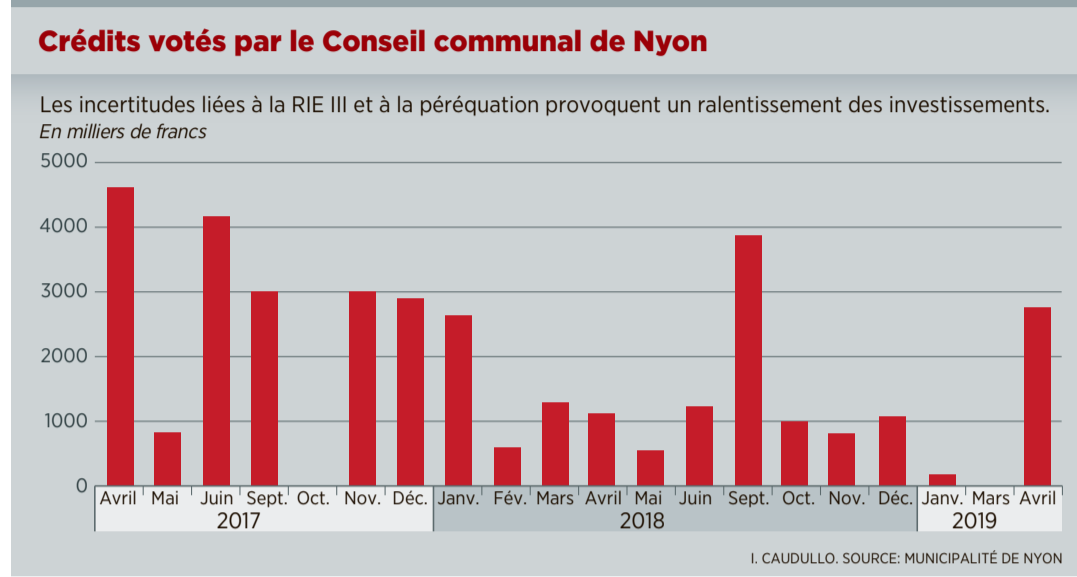
La Côte

L'Ouest vaudois n'a plus les moyens d'investir

Finances publiques
Les Communes du district de Nyon lèvent le pied sur les dépenses. Le préfet et le monde de l'économie sont préoccupés

Raphaël Ebinger

«Nous sommes au bord du gouffre.» Denys Jaquet ne cache pas ses craintes concernant les finances de Rolle. Le syndic est dans une situation critique, puisque sa Commune doit emprunter pour faire tourner son administration. Très durement touché par la troisième réforme des entreprises (RIE III), le bourg incarne mieux qu'aucun autre le malaise des collectivités locales de l'Ouest vaudois. Le riche district de Nyon est obligé de freiner des deux pieds en matière d'investissements. Il n'a plus les moyens de ses ambitions, mises à mal par la pression liée à la péréquation cantonale et par son incapacité ou manque d'envie de relever ses impôts. Le coup de grâce est venu de la RIE III, qui frappe de



plein fouet une région possédant un tissu économique prospère.

À Rolle, toutes les dépenses, même les plus minimes, sont soupesées avec attention. Dans d'autres Communes aussi. À Nyon, la Municipalité a réduit sa voilure depuis plus d'une année. «Tout le monde doit faire des économies, alors tout le monde tire le frein à main», constate le syndic, Daniel Rossellat. Le refus par les électeurs d'augmenter les impôts a fini par refroidir l'Exécutif, qui travaille avant tout sur des dossiers aux conséquences financières réduites, comme le règlement sur le personnel ou la transformation des Services industriels. Dans le chef-lieu, la rénovation de l'école du centre-ville et celle de la piscine du Rocher ont été mises en veilleuse, ce qui permet de retenir quelque 30 millions de francs. Dans le village voisin, on est plus strict encore. «Nous engageons zéro investissement d'ici à 2023», tonne Robert Middleton, syndic de Crans-près-Céligny.

La situation est telle que le préfet avoue sa préoccupation. Lors de sa traditionnelle tournée des communes, il demandera aux élus de desserrer les cordons de leur bourse. «Les autorités ne doivent surtout pas oublier d'investir pour l'entretien de leur patrimoine, explique Jean-Pierre Deriaz. C'est important si on ne veut pas faire porter cette charge aux générations futures. Plus on attend, plus ce sera cher.»

Les effets cumulés des factures cantonales et de la RIE III ont ré-

duit la capacité d'investissements des communes de l'Ouest vaudois. Depuis 2013, leur marge d'autofinancement a fondu de moitié, passant de 6,87% à 3,45% en 2017. Le district de Nyon, qui représente 12,53% de la population vaudoise, paie 29,2% de la totalité de la facture sociale et de la péréquation, selon des chiffres présentés par la Préfecture de Nyon en août 2018.

Pas d'éclaircie avant 2023

La situation ne va pas s'améliorer de sitôt. «Nous avons essayé d'augmenter nos impôts mais la population a refusé, explique Daniel Rossellat. Nous n'avons pas de marge de manœuvre. D'ici à la réforme de la péréquation, ça n'ira pas mieux.» Celle-ci est attendue pour 2023, mais ses contours ne sont pas encore connus. «Il ne faut pas se leurrer, poursuit le syndic de Nyon. Les autres Communes ne vont pas la modifier pour payer plus et afin que nous payions moins.»

Le monde économique n'est pas insensible aux difficultés politiques. Le fléchissement du dynamisme régional qui a fait la richesse du district est toutefois encore modérément ressenti. «Un indicateur s'est allumé, constate Nils Rentsch, directeur général de Perrin Frères, l'un des poids lourds régionaux du monde de la construction. Si les Communes diminuent leurs investissements, il y aura des conséquences. Aujourd'hui, le volume est encore suffisant pour nous, mais nous

avons une taille qui nous permet d'obtenir de gros chantiers des CFF et du Canton.» La société dont il vient de reprendre les rênes avec des associés est sereine face à l'avenir. Le patron est circospect concernant les plus petites entités. «Ce sera plus difficile pour les PME de 10 à 50 collaborateurs, car elles sont plus dépendantes des mandats des Communes. On risque de voir les grandes entités manger les plus petites. Il s'agit toutefois d'un phénomène cyclique.»

Protestation

Appel au Canton

Les autorités communales n'en peuvent plus et entendent le faire savoir. Une résolution tourne dans le district pour interpellier le Conseil d'État et les députés du district. Sous le titre «Halte à la mort par asphyxie de la vie démocratique de notre commune», elle a été acceptée à l'unanimité à Crans-près-Céligny. Mies en avait fait de même. En exigeant une réforme rapide du système péréquatif cantonal, le texte souhaite donner aux Communes une plus grande marge de manœuvre financière. **R.E.**

Ils rejouent Woodstock 50 ans plus tard

La Chaux
Réunis autour de leur professeur passionné, des élèves de tous âges feront revivre le festival mythique au village

Situé à deux pas de Cossonay, le village de La Chaux va-t-il être envahi par un cortège de festivaliers, 50 ans jour pour jour après le rassemblement légendaire de Woodstock? C'est ce qu'espèrent les nombreux bénévoles «envoûtés» par la passion du professeur de musique de la région morgienne, Jacques Saugy, qui n'en est pas à son coup d'essai. «The Wall» de Pink Floyd, «Tommy» des Who, rien ne fait peur à l'association en charge de l'événement qui veut voir encore plus grand cette année, du 15 au 17 août 2019, et qui vient de lancer la billetterie. «Dans nos rêves les plus fous, nous espé-

rons attirer 6000 personnes», explique Patrick Vuilliamy, qui cumule les rôles de chanteur, responsable de la communication ou des affiches. «Nous avons fait une sorte de générale avec une série de concerts à Apples en 2017, mais tout sera plus grand à La Chaux. La scène, les écrans géants, les bars et bien sûr le tour de chant, qui comptera une dizaine de titres en plus pour faire revivre l'ambiance de ce festival qui a marqué une génération.»

Et si le «Paddock» de La Chaux est un petit paradis qui a déjà accueilli l'Open air, les Pieds Plats Festival ou des rassemblements de jeunesses fédérées, c'est d'abord un champ qu'il faut équiper de A à Z. «C'est un travail de titan, car il vient en plus des répétitions pour maîtriser le répertoire. Nous y consacrons tous nos dimanches, animés par une pas-

sion commune autour de ce projet. Il y a des enfants et des très anciens, mais l'amalgame prend bien», assure Patrick Vuilliamy.

Dans l'immédiat, l'urgence est de boucler un budget important, de trouver des sponsors et de préparer le site. Un défi de taille à l'échelle locale, surtout quand on sait que le projet de commémoration prévu aux États-Unis vient d'être annulé, faute de moyens. «Nous avons la chance de pouvoir compter sur le soutien de l'Association La Chaux 2000, qui a l'habitude d'organiser des manifestations. Mais nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles durant ce grand week-end, qui sera forcément une aventure dont les gens se souviendront.»

C.JOT.

La Chaux, du 15 au 17 août 2019, Billets sur www.woodstock2019.ch

PUBLICITÉ

Supplément

ALERTE PLASTIQUE

La carte géante des océans pollués

Le 12 mai dans Le Matin Dimanche

Paulo de Oliveira / Biosphoto/Keystone